

JEAN TRICOU

MÉDAILLES RELIGIEUSES DE LYON

JUBILÉS, CHAPITRE, ABBAYES
COUVENTS ET COLLÈGE
DU
XVI^e AU XVIII^e SIÈCLE

Extrait de la *Revue Numismatique*, 5^e série, t. XIII.

1951

Bibliothèque Maison de l'Orient



151564

*À Monsieur le Professeur Willemsen
Hommage, et remerciements
pour ses Médailles d'applique
plus gaies que ces
quelques
médailles*

MÉDAILLES RELIGIEUSES DE LYON.
JUBILÉS, CHAPITRE, ABBAYES,
COUVENTS ET COLLÈGE
DU XVI^e AU XVIII^e SIÈCLE

Pl. VI, VII, VIII.

Cette série est la suite de celle que nous avons consacrée en 1950 aux médailles de personnages ecclésiastiques.

Elle se rapporte aux grands jubilé de Lyon et au chapitre de Saint-Jean. Un seul couvent, celui des Jacobins, et une seule abbaye, celle de la Déserte, y sont représentés. On y trouvera enfin toute la numismatique du Grand-Collège.

Plusieurs des pièces décrites sont connues et nous ne donnerons le plus souvent à leur sujet qu'une documentation supplémentaire.

Ce catalogue s'arrête comme le précédent à la fin de l'ancien régime.

Il est établi suivant la même méthode, et, comme il en est la suite, il en continue la numérotation.

♦♦

I. — Église et Chapitre de Lyon.

A. — Jubilé de Saint-Jean.

Après la belle étude que l'abbé Sachet a consacrée au *Grand Jubilé séculaire de Saint-Jean de Lyon*, 1886, et notamment à ses médailles, il semble inutile de les décrire à nouveau. Si nous le faisons, c'est parce qu'on ne peut les écarter de cette liste.

Celle du second jubilé (1546) n'est connue que par le dessin qu'en a donné le P. de la Chaize, le confesseur de Louis XIV, qui professa à Lyon et fut numismate. Il illustre sa *Response à quelques difficultés proposées à un théologien sur la publication... d'un jubilé particulier à l'église de Saint-Jean...* Lyon, Jullieron, 1666.

21. — LE GRAND IVBILE·FV·A : S·IEHAN·DE·LIÖ (étoile).
Légende intérieure : (Étoile) ECCE (étoile) (étoile) A (étoile) DEI (étoile). Saint Jean nimbé debout de face tenant l'agneau sur son bras gauche. En dessous, dans le sens de la légende extérieure 1.5.4.6. Uniface ovale.



39-36 mm. — « Sur une feuille de cuivre fort mince. » — A. Sachet, *op. cit.* 184-186. Fig. 1.

La médaille du troisième Jubilé, celui de 1666, est l'œuvre de Jacques Mimerel, sculpteur et médailleur lyonnais.

22. — LE GR·IVBILE DE S·IEAN DE LION. 1666. Saint Jean debout, tourné à gauche, la main droite levée, tenant la croix de la main gauche. A ses pieds, l'agneau symbolique est couché sur le sol. A l'exergue M·F. (*Mimerel fecit.*)

R· DEC· & CAP· ECCL· COM· LVG· D· D· C· Ostensor sur un support que Colonia appelle un jubé, Rondot un autel, et Sachet un thabor.

Bélière.

Fonte. — Les exemplaires signalés par Rondot¹, varient de 69 à 67 mm. — Bronze. — A. Sachet, *op. cit.*, 307-308.

23. — La même pièce sans la signature au droit.
Fonte. — 67 mm. — Plomb. — Rondot. Coll. Tricou.
Le P. Colonia, dans son *Instruction sur le Jubilé*, 1734, traduit

DDC par *dant, dicant, consacrant*, et Rondot et Sachet par *dedicaverunt*.

Mimerel est certainement aussi l'auteur du grand sceau du même Jubilé copié sur la médaille et dont le Musée de Gadagne conserve deux empreintes en plomb déjà décrites par Rondot.

Le quatrième Jubilé, celui de 1734, est commémoré par trois médailles fondues ou coulées, également décrites par cet auteur² et par l'abbé Sachet. Nous ajouterons à leur sujet quelques précisions qui complètent leurs recherches et rectifient leurs explications.

Au chapitre du 18 janvier 1734, les chanoines-comtes de Lyon décident « que l'on fera fraper ou jeter des médailles de bronze au nombre de cent-cinquante qui seront plus petites que celles de l'année mil-six-cent-soixante-six, à quoi Messieurs les Comtes de Chemé et de Chantelot, maîtres de l'œuvre, sont priés de tenir la main ». Mais, raconte l'abbé Sachet, « ils se ravisèrent et désireux qu'ils étaient de donner à leur Jubilé une magnificence extraordinaire, ils résolurent dans leur chapitre du 17 avril d'écrire à Monsieur le Comte de Saint-Georges à Paris pour savoir ce qu'il en coûterait pour en faire une certaine quantité d'argent. »

« Il paraît que les prix envoyés par Monsieur de Saint-Georges effrayèrent le Chapitre et qu'il renonça à son rêve, car dans la réunion du 8 mai fut donné « mandement au sieur Prévôt et Receveur du comté de payer à Monsieur le Comte de Chantelot la somme de cent-soixante livres pour les médailles qu'il a fait faire de l'ordre du Chapitre pour le Jubilé de la Saint-Jean-Baptiste de la présente année. » « Cent-soixante livres, ajoute l'abbé Sachet, pour cent-cinquante médailles, c'était un franc³, la pièce à peu près : les médailles d'argent coûtent davantage. » Ce qui est parfaitement juste, car il semble bien qu'il s'agit là des 150 pièces commandées à l'origine. Nous savons cependant, par ailleurs, qu'il a été exécuté des exemplaires en argent.

Cette première médaille, celle officielle qui fut distribuée au Chapitre le 21 juin 1734, est décrite comme telle, avec la légende PRIMA SEDES GALLIARVM du côté de Saint-Jean « à l'antique » alors que les deux autres la donnent du côté de l'ostensoir, par le P. de Colonia dans son *Instruction sur le Jubilé...* Lyon, 1734, et dans ses *Antiquités de la Ville de Lyon*, 1738, p. 482-483, et par la *Relation*, également contemporaine de Pailleur⁴, qui mentionnent textuellement la légende du revers sans les D. D. C. entre LVGDUNI et ANN.

Le Manuscrit de la Bibliothèque de Lyon, fonds général, 1419, qui copie la relation imprimée de Paillet, donne f° 12 v° un dessin de la médaille, mais l'artiste a omis d'y porter les inscriptions, comme il l'a fait également pour celles de la Nouvelle Manécanterie.

Cette première pièce est de bien meilleur style, et n'a pas le caractère naïf et populaire des deux autres. Et il n'est pas surprenant qu'il en ait existé jadis au moins un exemplaire en argent.

On est étonné que l'abbé Sachet, qui avait ces textes sous les yeux puisqu'il a publié notamment celui de Paillet, ait pris pour la médaille officielle celle copiée sur l'œuvre de Berthaud, n° 26, ci-après.

24. — PRIMA SEDES GALLIARVM. Saint Jean debout, de face, levant la main droite et tenant sa croix de la main gauche. L'agneau est couché sur un tertre élevé.

℞. ECCLESIAE LUGD IVBIL SÆCVLARE QVARTUM. Ostensor de forme ronde sur un support.

Au-dessous entre le sujet et la légende : DEC · ET · CAP · ECCL / COM · LVGDUNI / ANN. 1734 en trois lignes.

Fonte. — Pas de bélière. Rondot la mentionne cependant.

Les exemplaires qu'il décrit varient de 64,2 à 63,8 mm. — Bronze. — Sachet, *op. cit.*, p. 364. Cette pièce est signalée en argent du poids de deux onces et deux deniers dans l'inventaire de 1764 de l'ancien médaillier du Collège de la Trinité (Bibliothèque de Lyon, Mss. fonds général 1646, f° 826, n° 169).

Elle ne porte pas, nous l'avons dit, le DDC que mentionne cependant Colonia et qu'on lit sur les deux autres. Est-ce pour ce motif qu'elle a été refaite, ou bien celles qui suivent, d'un dessin maladroitement copié sur le modèle de 1666, ont-elles été exécutées en dehors du Chapitre.

25. — ECCL · LUGD · IUBIL · SÆCU · QUARTUM (les points sont en creux). Saint Jean debout à gauche avec l'agneau comme sur les pièces de 1666. A l'exergue la signature V · B (le point est en relief).

℞. PRIMA · SEDES · GALLIARVM. Ostensor du type de 1666 sur un support. A l'exergue : DEC · ET · CAP · ECC · / COM · LUG · D · D · C · / 1734 en trois lignes (tous les points sont en creux).

Bélière très dégagée et en forme d'anneau.

Fonte. — 62 mm. 4. — Bronze. — Sachet, *op. cit.*, p. 364.

Cette pièce est l'œuvre de Vincent Camille Berthaud, maître-fondeur à Lyon (1698-1756). S'il n'est pas l'auteur de la suivante, elle a été, en tous cas, copiée sur la sienne.

26. — Semblable à la précédente mais de dessin différent. Points en relief à la fin des trois premiers mots. Pas de signature.

℞. Semblable à la précédente, mais de dessin différent. Les points sont en relief. Pas de point après SEDES ni après le C de DDC.

Bélière émergeant de la médaille.

Les exemplaires décrits par Rondot varient de 62,9 à 62 mm. — Bronze. — Sachet, *op. cit.*, p. 363. Planche VI.

Rondot, et après lui l'abbé Sachet, signalent qu'il existe deux états de chacune des première et troisième médailles, qui différencieraient l'une de l'autre par la ponctuation des légendes. Il semble que la différence provienne plutôt de la fonte et de la retouche des exemplaires.

Une quatrième médaille du Jubilé de 1734 est d'un type tout différent. Nous avons découvert jadis cette pièce dans l'ancienne collection F. Morel, d'où elle a passé au Musée de Lyon. L'abbé Sachet l'a reproduite alors dans son *Pardon*. Elle est en plomb et vraiment populaire, et sa fabrication n'émane certainement pas du Chapitre.

27. — STE·IOANNES PRO. Buste de saint Jean à gauche, derrière lui sa croix haute autour de laquelle s'enroule son ruban.

℞. ANNO·IVBILEI·1734. Ostensor.

Bélière.

30 mm. — Plomb doré. — Musée de Lyon (Sachet, *Pardon de Saint-Jean*, II, p. 477). Planche VI.

Au droit, PRO est pour *Propheta*.

Rondot nous apprend que le graveur Gabriel Mouterde (1709-1759) exécuta des « médailles de jubilé ». Mais rien ne permet d'affirmer, comme l'a fait cet auteur, qu'il s'agit du Grand Jubilé de Lyon. Et si cela était, il faudrait l'entendre plutôt de souvenirs populaires, comme la pièce que nous venons de décrire.

B. — Nouvelle Manécanterie.

A la numismatique de la Cathédrale et du Chapitre de Lyon se rapportent les deux médailles de la pose de la première pierre des deux bâtiments de la nouvelle Manécanterie les 26 et 27 octobre 1768, l'une

à l'effigie de Louis XV et l'autre de l'intendant Bertin. Mais ces deux pièces ont été si bien décrites et étudiées par Morin-Pons dans sa *Numismatique de l'Académie de Lyon*, 1900, p. 86-92, qui a utilisé, sur l'indication du savant Jean Beyssac, le dossier des archives du Chapitre les concernant, que nous aurions mauvaise grâce à reproduire ici sa bonne étude, et nous y renvoyons.

Ajoutons cependant la mention de la remise au Chapitre le 31 mars 1770 des deux boîtes contenant l'un des coins et les médailles qu'il avait servi à frapper, signalée par l'abbé Sachet dans son *Pardon*, II, 551^s.

28. — LUDOVICUS XV REX CHRISTIANIS SIMUS. Tête laurée de Louis XV à droite. Au-dessous RÖETTIERS FIL·F·

R·ECCLES·LUGD·/DIGNITATEM AMPLIF/PATRIMONIUM
AUXIT/SEMINARII ÆDES INST/PRIM·LAPIDEM POSUIT/
MANU VICARIA/ANT·D·MALVIN D·MONTAZET/ARCH·ET
COM·LUGD·/ Petit ornement séparant cette ligne de la sui-
vante/PRINCIPI SUO OPT·/CAN·ET COM·LUGD·/D·E·/
MDCCLXVIII en douze lignes.

46 1/2 mm. — Or (Cabinet de France). — Morin-Pons, *op. cit.*, p. 89.

29. — La même pièce, mais au revers, à la onzième ligne D·C· au lieu de D·E· On voit les traces de la retouche pour faire de l'E un C.

46 1/2 mm. — Bronze. — Morin-Pons, *op. cit.*, p. 89. Planche VI.

30. — H·L·J·B·DE BERTIN REGI A CONS· ACT·ET EPIST.
Buste de Bertin à gauche, la tête nue, avec la plaque et le cordon de l'ordre du Saint-Esprit. Sous le bras RÖETTIERS FIL·F·

R· DE ECCLES·/ET CIVIT·LUGD·/BENE MERITUS/ÆDIUM
IN UTRISQUE/UTILIT·ET ORNAM·SUSCEPTARUM/PRI-
MUM LAPIDEM POSUIT/MANU VICARIA/LUD·DE JOUF-
FROY D'UZELLE/CAN·ET COM·LUGD·/MDCCLXVIII.

46 mm. 1/2. — Bronze. — Morin-Pons, *op. cit.*, p. 91. Planche VI.

Les documents publiés par Morin-Pons signalent la commande de « trois médailles de chaque coin en or et en argent, et trente en cuivre de chacune des deux médailles ». On ne connaît qu'un exemplaire en or du n° 28, et plusieurs en bronze des n°s 29 et 30.

C. — Coponiers du Chapitre.

A la numismatique du Chapitre de Lyon se rapportent également les plaques à ses armes en émail, argent ou cuivre, que portaient ses

coponiers, du xv^e au xviii^e s. L'abbé Sachet leur a consacré de bonnes pages auxquelles on ne saurait rien ajouter. Il n'en a retrouvé qu'une à laquelle il croit pouvoir assigner cette origine et il en a donné la reproduction.

31. — Anépigraphie. Saint Jean nimbé, à genoux, montrant l'agneau pascal posé sur un tertre à gauche. A droite : un arbre. En haut : sept étoiles. Uniface ovale. xvi^e-xvii^e s.

Dimension inconnue. — Cuivre repoussé. — Ancienne collection Dissard (Sachet, *Pardon*, I, 552-554).

II. — Abbayes et Couvents.

A. — Jacobins de Confort.

1. — B. Panciatici.

La numismatique des Jacobins de Confort comprend deux belles médailles du xvi^e s. rappelant la fondation de chapelles dans l'église conventuelle, l'une par Bartolomeo Panciatici, l'autre par Thomas Gadagne, deux riches florentins installés dans notre ville.

Ces deux pièces sont trop connues pour que nous insistions à leur sujet.

La première représente Bartolomeo Panciatici, fils de Francesco et de Caterina Federighi, né le 1^{er} février 1468, que l'on trouve installé comme marchand à Lyon en 1506, 1517-18, 1546-49⁶. Il semble y avoir passé la plus grande partie de sa vie. Il était cependant à Florence en 1515 et parvint au priorat. Lors de l'entrée solennelle du pape Léon X dans cette ville, il reçut le titre et privilège de comte palatin, avec la faculté d'ajouter à ses armes la boule des Médicis et les initiales LX. Chevalier de l'ordre de Saint-Pierre institué en 1520, il mourut à Lyon en 1553. Il avait épousé en 1503 Annalena Lenzi morte le 9 mars 1567⁷. C'était un ami de l'Arétin, avec lequel il correspond en 1539-40⁸.

A Lyon, où on l'appelait Panchati, il fit ériger aux Jacobins en 1517-1518 une chapelle. Le couvent demanda à cette occasion au Consulat le 9 février 1518 (n. s.) l'autorisation d'entreposer les pierres dans la loge où se trouvait l'artillerie de la ville⁹.

Elle porta, mais plus tard, semble-t-il, le vocable du Rosaire. Il l'enrichit de fondations par acte du 20 décembre 1526¹⁰. Un exem-

plaire de sa médaille aurait été retrouvé sur son emplacement lors de la démolition du couvent en 1817 ¹¹.

32. — (Quartefeuille) BARTHOLOMEVS · PANCIATIC · CIVIS · FLORETI · (Les points sont de forme triangulaire). Son buste coiffé d'un bonnet à droite.

R. (Quartefeuille) HANC · CAPPELLĀ · EVNDAVIT · AÑO · DÑI · M · D · XVII (Mêmes points). Écu échancré à ses armes : *tiercé en fasce : au 1 : d'or à la boule d'azur chargée de trois fleurs de lys d'or ; au 2 : de (sable) à la boule d'argent chargée de la croix de (gueules) du peuple de Florence* ¹² (décret de la Signoria, 1388) : *au 3 d'argent plain* ¹³, accosté en chef des lettres ·L · X · qui devraient régulièrement figurer dans l'écu de chaque côté de la boule des Médicis, en vertu de la concession de Léon X.

Fonte. — 46-45 mm. — Bronze. — *Trésor de Numismatique*, I, 32, XXXIX, 4. — Armand, II, 97, 16. — Rondot, *Jacques Gauvain*, 55-56 ; *Les médailleurs lyonnais*, 17 ; *Jeronyme Henry*, 1892. — Mazerolle, I, XXI ; II, 14. — Charvet, 159. — Blanchet, III, 173. Planche VII.

Cette pièce est attribuée par Armand à un anonyme italien, et par Mazerolle à l'orfèvre lyonnais Jacques Gauvain (... 1501-1547...).

Armand, III, 192 F, décrit une autre médaille de ce personnage mais qui n'a pas de rapport avec sa chapelle aux Jacobins de Lyon.

2. — Thomas Gadagne.

La seconde médaille des Jacobins représente Thomas I Guadagni, ou Gadagne, fils de Simon, né en Savoie le 29 août 1454, installé à la fin du xv^e s. à Lyon, où il fut l'un des plus riches banquiers de son temps. Conseiller et maître d'hôtel ordinaire du roi (1521), il épousa Peronnette Buâtier morte le 18 août 1521, et mourut lui-même en Avignon le 29 mai 1533 ¹⁴.

Il fit édifier aux Jacobins une somptueuse chapelle commencée dès 1523, ainsi que nous l'apprend la médaille. Il la dota d'une fondation le 14 décembre 1526. A cette date le monument n'était pas encore achevé ¹⁵.

En 1817, les maçons qui démolissaient l'ancienne église du couvent découvrirent une boîte de fer qui contenait trois exemplaires de la pièce ¹⁶.

33. — DE · GVADAGNIS · CI · FLO : Buste à gauche de Thomas de Gadagne coiffé d'un bonnet.

R. NOBILIS·/THOMAS·DE/GVADAGNIS·CIVIS/FLOR·
 CONSILIARI-/VS·ATQ·ORDINARIVS·/MAGISTER·DOMVS·
 CH-/RISTIANISSIMI·FRAN-/CISCI·PI·GALLO·R·AC/DV·
 MEDIO·HAC·CAPPE-/FACIĒDAM·CVRAIT/AN·D·M·D·XX/
 III, en douze lignes.

Fonte. — Les exemplaires signalés par Rondot mesurent de 104 à 100 mm. — Bronze. — *Trésor de Numismatique*, I, 40, pl. L, n° 5. — Meynis, *Grands souvenirs de l'Église de Lyon*, 1886, p. 205. — Armand, II, 96, 11 ; III, 193, d. — Rondot, *Jacques Gauvain*, p. 54-55 ; *Les Médailleurs lyonnais*, 18. — Mazerolle, I, XXI ; II, 15. — Charvet, 159. — Blanchet, III, 162. — Planche VII.

34. — Anépigraphe. Même buste. Uniface.

Fonte. — 102 mm. — Bronze. — Collection Récamier, n° 1285. Rondot, *Jacques Gauvain*, p. 54.

Armand donne cette médaille comme italienne. Rondot fait remarquer sa singularité : le fini, et même la recherche du modelé ; le travail français, mais tout autre que celui ordinaire de l'époque, se rapprochant de celui des sculpteurs allemands. Le buste de Gadagne paraît n'avoir pas été fait pour la médaille ; il a été appliqué dans le champ du droit et encadré par la large bordure qui a reçu la légende. Rondot se refuse à voir la main de Jacques Gauvain dans cet ouvrage. Au contraire, Mazerolle le lui attribue.

Armand, II, 96, 12, cite une autre médaille du même personnage mais qui n'a pas sa place ici.

Il existe des méreaux de plomb aux armes de Gadagne avec la légende *Semper in Deo* qui pourraient se rapporter à lui⁴⁷.

B. — Abbaye de la Déserte.

Le couvent de Notre-Dame de la Déserte, fondé en janvier 1304 sur les pentes méridionales de la Croix-Rousse par Blanche de Chalon, reçut à l'origine des Clarisses qui adoptèrent en 1503 la règle bénédictine⁴⁸.

En 1754, l'abbesse était Claudine Constance de Moyria de Chatillon. Elle était professe à l'abbaye royale de Lancharre, au diocèse de Chalon-sur-Saône, quand elle fut nommée par le roi à la Déserte. Ses provisions apostoliques sont du 16 juin 1732, et elle prit possession par procureur le 3 août suivant. Elle gouverna l'Abbaye jusqu'à sa

mort survenue avant le 3 septembre 1758, date de la nomination royale de Marie-Alexandrine de Montjouvent qui lui succéda ¹⁹.

En août 1754 elle fit construire un des bâtiments du couvent. On posa sous la première pierre une médaille commémorative, œuvre de notre compatriote Barthélemy Lebrun (1717-1765), le graveur de jetons lyonnais ²⁰. Elle fut retrouvée en 1819 lors de la démolition consécutive aux travaux du Jardin des Plantes sur l'emplacement duquel s'élevait l'Abbaye ²¹.

35. — Anépigraphe. Écu en losange aux armes de l'abbesse : *d'or à la bande d'azur accompagnée de six billetes du même en orle; 3 et 3*, timbré d'une couronne de marquis, posé sur une crosse tournée à senestre et entouré d'un cartouche de style rocaille. Au-dessous : BARTHELEMY LEBRUN F^T.

R. DAME DAME/CLAVDINE/CONSTANCE DE MOYRIAT/
DE CHATILLON ABBESSE/DE CETTE ABBAYE/ROYALE/DE
LA DESERTE/A FAIT CONSTRVIRE/CE BATIMENT/EN
MDCCLIV/AV MOIS D'AOVST en onze lignes.

La pièce est entièrement gravée au burin.

90 mm. — Cuivre rouge. — Musée de Lyon. N. Rondot, *Les graveurs lyonnais du nom de Lebrun*. Nouvelles Archives de l'Art Français, 1880-1881, p. 505. Planche VII.

M. Dissard, ancien conservateur des Musées de Lyon, possédait un tirage sur soie du droit de cette pièce. Il a passé depuis dans la collection de M. Jehan Lacombe de Lapeyrouse. Cette fantaisie a été publiée comme ex-libris « rarissime » de notre abbesse ²².

III. — Médailles, jetons et méreaux du Grand Collège de la Trinité.

A. — Jésuites.

En 1527, la confrérie de la Trinité attache son nom à une institution qu'elle aurait organisée dès 1519, le collège de Lyon devenu le collège de la Trinité ²³. Celui-ci passe en 1565, et définitivement en 1567, aux mains des Jésuites qui, à part le court intervalle de 1595-1604, le dirigeront jusqu'en 1762 ²⁴.

A la numismatique du Grand Collège appartient la médaille déjà publiée dans le *Trésor de Numismatique* puis par Rondot, Charvet,

le D^r Leclerc, P. Bordeaux et le R. P. Ravier, qui commémore la représentation, le 5 juin 1667, de *Lyon rebâti ou le Destin forcé*.

Toute la documentation désirable sur cette pièce se trouve dans un petit livret composé à cette occasion par le P. Gaspard-Joseph Charonier, professeur de Rhétorique²⁵, dont les élèves étaient les acteurs de la pièce : *Lyon Rebâti ou le Destin forcé. Tragédie représentée par les Rhétoriciens du collège de la Très-Sainte Trinité, de la Compagnie de Jésus, le 5 de juin 1667. En la reception solennelle de Messieurs les Prevost des Marchands et Echevins ; en qualité de Fondateurs. A Lyon. Chez Jacques Canier, rue Confort devant le Pélican. MDCLXVII.*

L'ouvrage est dédié aux membres du Consulat alors en charge, c'est-à-dire à Paul Mascranny, prévôt des Marchands, François Savaron, Antoine Bellet, André Falconnet et Étienne Berton, échevins.

L'analyse de chaque acte de la tragédie est précédée d'un argument, qui contient les reproductions du droit et du revers de la médaille en grandeur naturelle. Le droit porte les signatures : *T. Blan. inv. et I. I. Th. sc.* ; le revers, celle de : *S. Cars f.* ce qui indique une œuvre du peintre Thomas Blanchet, et la gravure des planches en taille douce par Thurneisen et Cars. Nous verrons plus loin quel est l'auteur de la médaille elle-même.

« Notre dessein ayant esté cette année de donner de justes louanges, pour les solennelles actions de graces que nous devons à notre souverain, et à ceux qui sont les dignes Lieutenans de son autorité en cette ville, nous avons vu qu'il falloit recourir à l'Allégorie... Nous avons encore jugé que pour faire tout concourir avec justesse à nostre Dessein, nous devions trouver le fondement de cette Allégorie dans l'Histoire de Lyon même... Comme l'Incendie qui consuma cette Ville presque en un moment sous l'Empire de Néron, est le plus fameux et le plus extraordinaire de ses événemens, il nous a aussi paru le sujet le plus propre et le plus favorable. C'est pour cette raison que nous avons choisi *Lyon rebâti* après son brûlement pour argument de notre tragédie, que nous appellons encore *Le Destin Forcé*, parce que sa Catastrophe fait voir ce Dieu farouche contraint, en veuë de ce qui se passe en nos jours, dans cette ville, de l'aymer telle que les Dieux ont résolu de la rebâtir... »

La pièce met en présence le Destin, qui n'a pas d'autel à Lyon et décide de se venger, et Apollon (le roi soleil) qui relève Lyon de ses cendres. Chacune de ces divinités s'allie avec d'autres : c'est Vulcain

qui est chargé de l'embrasement de la ville. « Nous avons cru que pour réparation d'un si grand tort, il devoit luy même se voir agréablement contraint de faire une Médaille de son invention, ou l'Eternité fut promise à la ville rebâtie. Ce que nous faisons arriver à la fin du cinquième acte, après qu'on a veu le Destin forcé. Le relief de cette médaille (dont je vous donne icy la figure en taille douce) est de la main du sieur Lorphelin un des plus habiles graveurs du Royaume. »

« Elle représente une Eternité telle que nous la voyons dans les Antiques, desqueles j'ay tiré les symboles que j'ay jugé les plus propres à mon sujet. J'aurois pu luy mettre entre les mains la teste du soleil, comme on la voit en une médaille de Trajan... Mais il m'a semblé qu'il estoit encore plus convenable de lui faire porter un Phœnix, ainsi que je l'ai veu en quelques autres médailles de l'Eternité... Elle (l'Eternité) est assise sur un globe parce qu'elle est au-dessus des choses mortelles. Elle s'appuye sur une javeline parce, dit le sçavant Antoine Augustin, que cette arme est le symbole de la Providence, qui est une même chose avec l'Eternité. Elle a la teste couverte d'un casque, pour marque qu'elle n'a point de commencement, et que nos conceptions ne peuvent pas pénétrer son essence. Le cercle qui entoure la figure de l'Eternité déclare le temps et le lieu ausquels la Représentation s'est faite et les personnes qui l'ont exhibée. Cette explication est contenüe en ces paroles : LVDIS SOLEMNIBVS, ACTIS A RHETORIBVS LVGDVNENSIBVS, IN THEATRO COLLEGII, SANCTISSIMÆ TRINITATIS, SOCIETATIS IESV, DIE QVINTA IVLII MDCLXVII. »

« On lit dans l'Exergue en lettres abrégées ÆTERNITAS VRBIS REPARATÆ, IN GRATIAM, et au Revers, LVDOVICI XIV FRANCLÆ ET NAVARRÆ REGIS CHRISTIANISSIMI, ADEODATI, AVGVSTI, PACIFICI, ORBIS VTRIVSQVE ARBITRI. Tous ces titres sont attribués avec justice à S. M. et les trois derniers mots sont l'Ame que nous avons donnée au soleil, qui doit estre le corps de toutes les Devises du Roy. En suite l'on voit les qualitez de nos Seigneurs les Gouverneurs et de Monseigneur l'Intendant en cette sorte : NICOLAI DE VILLEROY, DVCIS, PARIS ET MARESCALLI FRANCLÆ, EQVITIS TORQVATI, REGIS OLIM GVBERNATORIS, ET PROVINCIÆ LVGDVNENSIS. En l'autre espace : CAMILLI FRATRIS, ARCHIEPISCOPI, COMITIS ET PROREGIS LVGDVNENSIS, FRANCIÆ PRIMATIS, REGIORVM ORDINVM COMENDATORIS. Et dans le dernier : FRANCISCI DV GVÉ, EQVI-

TIS, PRÆTORIS, COMITIS CONSISTORIANI, LIBELLORVM SVPPPLICVM MAGISTRI HONORARII. Vous y voyez encore les armes de Messieurs les Prevost des Marchands et Echevins et ces mots autour de l'écusson qui est au milieu : PAVL MASCRANNI ESCVYER, SEIGNEVR DE LA VERRIERE, PREVOST DES MARCHANDS et tout autour de ce revers les noms de Messieurs nos Echevins vis à vis de leurs armes en cette manière : NOBLES, FRANÇOIS SAVARON CONSEILLER DV ROY, I·ECHEVIN·ANTOINE BELLET II·ECHEVIN, ANDRE FALCONNET CONSEILLER DV ROY, III·ECHEVIN, ESTIENNE BERTON CONSEILLER DV ROY IV·ECHEVIN. »

L'auteur finit en justifiant, par des exemples tirés des monnaies antiques, l'emploi simultané des langues latines et française sur la même pièce.

Menestrier loue l'ordonnance de cette médaille et l'ingéniosité de ses devises dans *La Philosophie des Images*, 1682, p. 321.

Grâce à la notice imprimée que nous venons d'analyser, nous connaissons le graveur de la médaille, le sieur Lorphelin. Mais en 1667 il y avait deux graveurs de ce nom : Jean d'Armand dit Lorphelin (...1626-1669) tailleur général de la Monnaie de France (...1630-1646)²⁶, et son fils Gilbert II d'Armand dit Lorphelin (...1636-1686...). Rondot qui a décrit très succinctement cette pièce²⁷, et Charvet qui a ignoré qu'elle avait déjà été publiée par le *Trésor de Numismatique*, mais a connu la notice du P. Charonier²⁸, affirment qu'il s'agit du père. Nous croyons au contraire qu'elle est l'œuvre du fils qui fut graveur à Lyon de 1659 à 1686 et qu'on trouve en 1671 comme graveur et essayeur de la Monnaie de S. A. royale de Dombes et graveur de la Ville de Lyon. Le Consulat lui permet en cette qualité, le 23 octobre 1671, de poser sur sa boutique une enseigne aux armes de la ville²⁹.

Le texte publié plus haut permet de traduire les abréviations des légendes de la médaille.

36. — (Étoile) LVDIS·SOLEMN·ACT·A·RHETORIB·LVGD·IN THEAT·COLL·SANCT·TRINITATIS·SOC·IESV·DIE·QVINTA·IVNII·MDCLXVII. L'Éternité casquée assise à gauche sur le globe terrestre, tenant de la main droite le Phénix qui renaît de ses cendres, et s'appuyant de la main gauche sur la hampe d'une javeline. A l'exergue : ÆTERNIT·VRB·REPARA·/(Quintefeuille) IN·GRATIAM (Quintefeuille) en deux lignes.

R. (Étoile) N·F·SAVARON CON·DV ROY·I·E (étoile)

ANTOINE BELLET·2·ESCHEVIN (étoile) EST·BERTON CON·DV ROY 4 E (étoile) A·FALCONET CON·DV ROY 3 ES· Ces noms suivent l'ordre héraldique de quatre médaillons ronds portant les armes des quatre échevins, posés 2 et 2, de manière à laisser un espace entre eux. Chaque écu carré est timbré d'un casque taré au tiers et orné de lambrequins, et se lit : Savaron : *d'(azur) à la croix pattée d'(or) accompagnée de trois soleils (du même)*. Bellet : *d'(azur) à la bande d'(or) chargée d'une aigle de (sable)*. Falconnet : *d'(azur) au pal d'(argent) accosté de quatre besans (du même)*. Berton : *d'(or) au chevron de (sable) chargé de trois croisettes pattées d'(or) à la bordure componée d'hermine et de (gueules)*. Chaque espace entre les médaillons contient une légende : 1° LVD·XIV FRA·ET NAV·/RE·CH·AD·AV·/PA·O·V·AR·BITRI en quatre lignes. 2° N·D·VILLEROY·DV·PA·/E·MA·FR·E·T·RE/GVB·ET·PR·/(rose) LVG (rose) en quatre lignes ; 3° CA·FRATRIS·AR·CO·ET /PRO·LVG·F·PR·/IM·RE·OR·(rose) COM (rose) en quatre lignes ; 4° FR·DVGVE·EQ·PRÆ·C·/OM·CONS·LIB·/SVPP·MAG·/(rose) HON (rose) en quatre lignes. Au centre, cartouche rond aux armes du prévôt des Marchands Mascranny, l'écu carré timbré d'un casque de face porte : *de (gueules) à trois fasces vivrées d'(argent) surmontées d'une aigle d'(argent) accostée à dextre d'une clef en pal d'(argent) et à senestre d'un casque (du même), et en abîme un écusson d'(azur) chargé d'une fleur de lys d'(or)*³⁰. Autour légende circulaire en deux lignes concentriques : P·MAS/CRAN/NY·ES·/SEIG·//DE·LA/VERRE·/PRE·D·/MARCH·//

74 mm. 1/2. — Bronze. — Fonte ancienne du droit (collection Franc). Fontes modernes du droit et du revers (musée de Lyon, collection Franc, collège des Jésuites de la rue Sainte-Hélène). — *Trésor de Numismatique*, III, 11, XII, 1. — Leclerc, *André Falconet*, Lyon, 1913, p. 31 et planche. — Bordeaux. *P. V. de la Société de Numismatique*, 1920, p. xxii-xxvii. — Blanchet, III, 129. — (R. P. Ravier). *Un collège de Jésuites aux XVII^e et XVIII^e s.* Lyon, 1948, n° 194. — L'exemplaire en plomb du musée de Lyon signalé par Leclerc en 1913 avait déjà disparu en 1939. — Planche VIII.

Fidèle à son origine, le collège avait d'abord conservé pour emblème celui de la confrérie de la Trinité avec la devise *Unum sunt et hi tres* (1617)³¹. On s'en servait encore du temps du P. Menestrier³².

Mais c'est le propre emblème de la Compagnie qui orne le plus souvent les sceaux³³, les fers de reliure³⁴, les faïences³⁵ et autres objets³⁶ à son usage. Cet emblème, le collègue en a fait son blason : *d'azur au nom de Jésus IHS surmonté d'une croix et accompagné en pointe de trois clous de la Passion appointés, le tout d'or*³⁷.

On le retrouve sur les deux pièces suivantes certainement lyonnaises :

37. — C(*ollegium*). L(*ugdunense*). S(*ocietatis*). I(*esus*). Emblème de la Compagnie (IHS, croix et 3 clous) entouré d'un grènetis, le tout au centre d'un flan de plus grand diamètre orné d'un filet au pourtour. Uniface. xvii^e s.

19 mm. — Étain. — Collection Poncet (n° 686 du catalogue Bourgey, Paris, 1926). — Planche VIII.

38. — « COLLEGIVM LVGDVNENSIS (*sic*) Emblème de la Compagnie. » Plomb. — D'après le catalogue de la coll. Récamier, Paris, Bourgey, 1925, n° 1407.

38 *bis*. — COLLEGIVM LVGDVNENSE S I. Emblème de la Compagnie.

20 mm. — Coin en fer, collection du D^r Tricaud, à Lyon.

Avant de décrire d'autres pièces portant le même emblème, nous signalons que cette liste ne comprendra pas les méreaux, médailles et enseignes du xv^e s. qui portent le nom de Jésus en caractère gothique dans une gloire. Ces pièces se rapportent à la dévotion de Saint-Bernardin de Sienne et aux Cordeliers de l'Observance³⁸. On sait que ceux-ci avaient alors un couvent à Lyon où le frère Bourgeois a pu distribuer des médailles semblables à celles du frère Richard à Paris. Mais les exemplaires de cette série, conservés dans les collections de notre ville n'offrent aucune particularité qui permette de localiser leur attribution.

C'est le cas, d'ailleurs, des pièces suivantes qui portent l'emblème des Jésuites. Si la facture de quelques unes autorise à les classer à Lyon, où la première surtout se rencontre souvent, la plupart n'ont leur place ici que parce qu'elles font partie de collections locales.

39. — Emblème de la Compagnie. Bordure de globules.

✠. IESVS : DE : NAZARET · ROY : DES · IVIFS. Jésus en croix accosté de la Vierge et de saint Jean. xvii^e s.

27 mm. 1/2. — Plomb. — Musée de Lyon (7 exemplaires dont 1

- moderne, nos 117-118. Coll. C. Côte (2 exemplaires), Tricou, et M. Varille. Planche VIII.
40. — Semblable au précédent, mais de dessin légèrement différent. xvii^e s.
28 mm. — Plomb. — Coll. C. Côte. Planche VIII.
41. — L'emblème de la Compagnie. Bordure de grénétis.
R. Anépigraphe. Jésus en croix accosté de la Vierge et de saint Jean. Bordure de grénétis. xvii^e s.
16 mm. — Plomb. — Musée de Lyon, n° 80. Planche VIII.
42. — Semblable au précédent, mais de dessin différent.
R. Semblable au droit. xvii^e s.
16 mm. — Plomb. — Musée de Lyon, n° 88. Planche VIII.
43. — Semblable au précédent, mais de dessin différent.
R. Semblable au droit, mais de chaque côté de la croix : un groupe de points. xvii^e s.
16 mm. — Plomb. — Musée de Lyon, n° 116. Planche VIII.
44. — Semblable au précédent, mais sans grénétis.
R. Anépigraphe. Croix haute accostée d'une bourse (?) et d. . . . xvii^e s.
16 mm. — Plomb. — Musée de Lyon, n° 116. Planche VIII.
45. — |DIEV|NOVS|SOICT|EN|AYDE. L'emblème de la Compagnie. Uniface. xvii^e s.
30 mm. — Plomb. — Coll. C. Côte. Planche VIII.
46. — DI|EV||NOVS|SOICT||EN|AYDE||. L'emblème de la Compagnie sans les clous. Au-dessous tête d'ange ailée. Uniface. xvii^e s.
25 mm. — Plomb. — Musée de Lyon, n° 119 (2 exemplaires). Planche VIII.
47. — L'emblème de la Compagnie. Large bordure. Uniface, xvii^e s.
30 mm. — Plomb. — Coll. C. Côte. Planche VIII.
48. — L'emblème de la Compagnie. Bordure de pampres de vigne avec leurs raisins. Uniface. xvii^e s.
30 mm. — Plomb. — Musée de Gadagne.
49. — L'emblème de la Compagnie sans les clous.
R. Saint-Esprit cantonné de quatre quartefeuilles. xvii^e s.
81/2 mm. — Plomb. — Coll. C. Côte. Planche VIII.

50. — L'emblème de la Compagnie.

R. MA ? (nom de Marie) en capitales entrelacées. xvii^e s.

24 mm. — Plomb. — Musée de Lyon. Planche VIII.

Les lettres capitales du revers sont peu visibles. Il semble qu'en plus de MA il y ait un C, comme dans le monogramme du séminaire de Saint-Charles.

A quel usage ces pièces ont-elles pu servir? Nous l'ignorons. Cependant le R. P. de Dainville, l'historien des Collèges des Jésuites, nous a très obligeamment suggéré l'explication suivante.

A la maison professe de Paris, les Pères faisaient, en 1646, deux fois par semaine, le catéchisme aux pauvres. Dès que ceux-ci, au nombre d'environ 500 sont rassemblés, un homme distribue aux hommes et aux garçons, et une dame aux femmes et aux filles, « un méreau qui est une pièce de plomb qui porte gravé IESVS·MARIA·IOSEPH; sur le bord : *Les pauvres de Saint-Louis*... Quand tous les méreaux sont distribués on leur demande si tous en ont eu... Cela fait, le Père... ordinairement leur déclare ce que doit valoir leur méreau, ou un sol ou deux liards, ou davantage, remettant le prix à leur piété et modestie ... Les prières finies... l'homme qui au commencement leur a distribué les méreaux, vient une bourse pleine d'argent en main et à mesure qu'on lui donne le méreau, il donne l'aumône; la Dame en fait autant aux femmes et aux filles. L'aumône n'est pas réglée, quelquefois on donne à chaque pauvre un sol, quelquefois huit deniers, le moins c'est deux liards et quelquefois un pain... »³⁹. Une fondation instituée en 1661 par le Conseil de Ville de Chalon-sur-Saône, au profit du Collège des Jésuites de cette ville, semble viser des distributions analogues⁴⁰.

Probablement en était-il de même à Lyon où l'on signale des distributions aux catéchismes du Grand Collège dès 1580⁴¹, et ce serait là l'utilisation de certains de ces plombs. D'autres ont pu être destinés au service intérieur du collège : contrôle, récompense, etc.

Les Jésuites avaient organisé plusieurs congrégations laïques qui se recrutaient dans les différentes classes de la société.

Nous avons retrouvé une marque de plomb pour celle des Artisans dite des Affaneurs ou des Crocheteurs, qui se réunissait sous le vocable de la Visitation de la Sainte-Vierge. Elle disparut, avec les Jésuites, en 1762. Sa chapelle s'ouvrait sur la rue Menestrier, au couchant de celle des Grands-Artisans qui était sous le vocable de la Présentation, et avec laquelle il ne faut pas la confondre⁴².

51. — (Rose) CONG·D·L·VISITATION·D·NOS·DAME. La Visitation. Uniface, xvii^e s.

28 mm. — Plomb. — Coll. Charvériat, provient de la coll. Récamier, n^o 1422 du catalogue Bourgey, 1925. Planche VIII.

Les autres congrégations ont dû faire usage de pièces similaires à retrouver. Pour celle de l'Assomption ou des Messieurs nous connaissons un sceau⁴³. Pour celle de la Nativité ou des Jeunes Artisans, les inventaires de 1739 et 1761 nous révèlent des images en taille-douce et une marque pour son mobilier représentant un cœur avec trois clous⁴⁴.

A la numismatique du Grand Collège se rapporte encore la médaille de la canonisation de saint Louis de Gonzague et de saint Stanislas Kostka en 1728, que nous décrivons avec celles de Fourvière.

B. — Oratoriens.

L'Administration du Grand Collège confiée aux Jésuites passa en 1762-1763 aux mains des Pères de l'Oratoire. C'est sous leur direction que fut frappée la pièce suivante. Elle porte les emblèmes des Oratoriens qui avaient pour armoiries : *d'azur à la couronne d'épines d'argent, alias d'or, alias de sinople et au milieu les noms de Jésus Maria d'or*⁴⁵.

52. — GRAND/COLLETGE en deux lignes. Tout autour couronne d'épines. Le grènetis est figuré par une mince couronne de lauriers.

R. JESUS./MARIA en deux lignes. Tout autour couronne d'épine et même grènetis.

25 mm. — Cuivre rouge. — Musée de Lyon, Musée de Gadagne, Coll. C. Côte, Franc, Tricou, M. Varille, etc. Planche VIII.

Nous ignorons l'usage exact de cette pièce : aumône, récompense, contrôle, etc. On peut faire à son sujet les mêmes hypothèses que pour la série frappée sous la direction des Jésuites.

Jean TRICOU.

1. Rondot, *Lalyame, Hendricy et Mimerel*, Lyon, 1888, p. 43-44. Sur Mimerel, cf. Audin et Vial, *Dictionnaire des artistes et ouvriers d'art du Lyonnais*, II, 1919, 42-43.

2. Rondot, *Les graveurs du nom de Mouterde...* Lyon, 1880, p. 9-11.

3. L'abbé Sachet écrivait en 1886.

4. Lyon, Reguilliat, 1734, p. 7. — Sachet, *op. cit.*, p. 464.

5. Cf. aussi les dessins de ces deux pièces, mais sans les légendes, dans le recueil mss. de la Bibliothèque de Lyon, fonds général, 1419, f^o 37 ; ainsi que Vachez, *La Grande Manécanterie*, Revue du Lyonnais, 1880, I, 289-285, et Charvet, 168-169.

6. G. Guigue, *Entrée d'Henri II à Lyon*, p. 211.
7. Les Offices conservent deux portraits par Bronzino, l'un de Bartolomeo Panciatichi, l'autre de sa femme, mais les catalogues la nomment Lucrèce Pucci. Serait-ce son fils Bartolomeo II ?
8. Charpin-Fougerolles, *Les Florentins à Lyon*, 1893, p. 155-158. — Picot, *Les Français Italianisants au XVI^e s.*, I, 1906, p. 134-136, 138-139, 146 ; *Les Italiens en France au XVI^e s.*, 1918, p. 84-85. — Durrieu, *Autour d'un e muet*, Journal Officiel du 26 octobre 1920, p. 16610-612.
9. Arch. de la Vill, BB 37, f^o 144 v^o.
10. Cf. les textes publiés par Cormier, *L'ancien couvent des Dominicains de Lyon*, 1900, II, 98, et par Charvet.
11. Artaud, *Lyon souterrain*, 1846, p. 144-145. L'un des catalogues mss. du médaillier de la Ville dit 1824.
12. Menestrier, *Origine des Armoiries*, 1860, p. 192.
13. Charpin-Fougerolles, *op. cit.*, p. 158. Rietstap blasonne simplement : d'argent au chef d'azur chargé d'un écusson circulaire d'argent surchargé d'une croix de queues. Ce sont les armes primitives de la famille telles qu'on les voit encore dans plusieurs églises de Pistoie.
14. Arch. Rhône, Familles E 2241, p. 1, 2, 4, 6, 9, 15-17, 20, 61. — *Actes de François I*, III, 334, 9055 ; 731, 10852. — Charpin-Fougerolles, *op. cit.*, p. 88-90, 102-103. — E. Vial, *Gens et choses de Lyon*, 1904-1909, p. 48-50.
15. Cf. les textes publiés par Charpin-Fougerolles, *op. cit.*, p. 88-90 ; Cormier, *op. cit.*, 88-89 ; et Charvet.
16. Dissertation de Cocharde (1763-1834), mss. de l'Académie de Lyon, n^o 269. Copie aux Arch. du Rhône, fonds Galle, mss. n^o 57. — Artaud, *Lyon souterrain*, 1846, p. 144-145. — Péricaud, *Notes et Documents*, année 1601, p. 171. — Charpin-Fougerolles, *op. cit.*, p. 93-94, etc.
17. *Méreaux et Jetons*, p. 76-78.
18. J. Beyssac, *Archives de la France monastique, Diocèse de Lyon*, p. 93-94, a donné une bonne bibliographie du couvent, à laquelle il faut ajouter : Arch. de la Ville GG. 118, et, comme publiés depuis : *Notes et souvenirs d'Antoine Sabatier*, p. 42. — Déniau, *La Commune de Lyon*, p. 106. — Pointet, *Historique des propriétés et maisons de Lyon*, III, 1929, p. 419 et s.
19. Arch. Rhône, Archevêché, I G 127, f^o 61. — Officialité, 4 G 151, f^o 208 v^o — 209 ; 4 G 168, f^o 153-155.
20. Audin et Vial, *Dictionnaire des artistes lyonnais*, I, 493.
21. Procès-verbaux de l'Académie de Lyon. Mémoires d'Artaud à la séance du 22 juin 1819.
22. Salomon, *Archives Ex-libris*, 1932, p. 85-86. Signalons à ce propos que l'ex-libris anonyme attribué par Léon Galle à un personnage du xix^e s. (*Armorial des Bibliophiles Lyonnais*, p. 444-445) est aux armes d'un chanoine du xviii^e s. Cette famille a été représentée alors aux chapitres de Saint-Claude, Gigny et Saint-Pierre de Vienne. Il faut écarter Saint-Claude dont la croix avait une forme très différente de celle de l'ex-libris. Mais le dessin de celle-ci peut convenir aussi bien à Gigny qu'à Saint-Pierre de Vienne. Nous retiendrons cependant Gigny parce que son ruban bleu liseré de rouge semble avoir été indiqué par des hachures sur l'ex-libris, tandis que celui de Saint-Pierre était bleu liseré de violet. On pourrait donc attribuer cette pièce à Jean-Bernard de Moyria doyen du chapitre de Saint-Louis de Gigny en 1786-1787 (*Ordres Français*, mss xviii^e s. de la coll. C. Côte. — G(abrielly). *La France chevaleresque et chapitrale*, 1786, p. 103. — Florange, *Les décorations et insignes des Chapitres Nobles de France avant 1789*. — Baux, *Nobiliaires de l'Ain*, 1864, II, 54.)
23. G. Guigue, *Le livre des confrères de la Trinité*, p. xv-xvi.
24. La bibliographie des Jésuites de Lyon et de leur collège a été donnée par

J. Beyssac, *France Monastique*, 1933, *op. cit.*, p. 39-40. Ont paru depuis : Sommervogel-Bliard, *Bibliothèque de la C^{ie} de Jésus*, XI, 1932, 868-874 ; J. Godart, *Le Jansénisme à Lyon*, Paris, Alcan, 1934, p. 49 et s. ; Ph. Pouzet, *Le passé du Lycée Ampère*, Lyon, 1937 ; Georgette Brasart, *Le Collège de la Trinité, Réforme et contre-réforme à Lyon au XVI^e s.* Thèse de l'École des Chartes, 1944 ; (R. P. Ravier) *Un collège de Jésuites aux XVII^e et XVIII^e s.*, Lyon, 1948. — Henri Hours, *Le retour de Lyon sous l'autorité royale*, Thèse de l'École des Chartes, 1951, 94, 161, 287.

25. Péricaud, *Notes et documents*, année 1667. — Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, II, 1891, 1083-1085 ; *supplément*, 1911, 142. — C. Ledré *Théâtre et exercices publics dans les Collèges lyonnais du XVII^e et XVIII^e s.* Bulletin de la société littéraire de Lyon, XVI, 1947, p. 10. — En 1668, le même P. Charonier dédie au Consulat XIII *Emblèmes* dont le titre porte une vignette montrant les armes du Prévôt des Marchands et des quatre échevins (R. P. Ravier, *op. cit.*, planche) — Sur les illustrations emblématiques de ces livrets, cf. Rondot, *Les Thurneysen*, *Revue du Lyonnais*, 1899, I, p. 313-319.

26. Mazerolle, *Les Médailleurs français*, I, p. CXLV-CXLVI (mais il ignore cette médaille). — Rondot, *Les Médailleurs et les Graveurs de Monnaie*, 1904, p. 278-279, 289. — Andin et Vial, *Dictionnaire des artistes lyonnais*, I, 23. — A. Blanchet, *Jeton d'Étienne du Verdier gravé par Jean Darmand*, Paris, Feuardent, 1923.

27. Rondot, *Les graveurs de monnaie à Lyon*, 1897, p. 83 ; *Les Thurneysen*, *Revue du Lyonnais*, 1899, I, 313.

28. Charvet, n^o 56, et *Revue du Lyonnais*, 1895, I, 275-276.

29. Arch. de la Ville, DD 46, f^o 74.

30. Il manque sur ce blason le chef qui porte l'aigle couronnée, la clef et le casque, que donnent les armoriaux. Cf. *Jetons armoriés de personnages lyonnais*, p. 70-71 ; *Lettres de noblesse et d'armoiries des Lumague*, Lausanne, Imprimeries réunies, 1949, p. 7-8.

31. Charvet, *Martellange*, Mémoires de la Société Littéraire de Lyon, 1872-73, p. 245, 276. Cette marque a été adoptée par l'imprimeur lyonnais de la Compagnie, Pillehotte.

32. *Nouvelle Méthode du Blason*, Lyon, éd. 1734, p. 285-286.

33. *Une collection de méreaux de plomb lyonnais...*, *op. cit.*, n^o 32.

34. *Armorial des Bibliophiles lyonnais*, p. 647-652, 658-659. Les matrices originales de deux de ces fers sont conservées au collège de la rue Sainte-Hélène et aux Facultés Catholiques de Lyon.

35. Damiron, *Faiences lyonnaises*, II, pl. I, fig. 1. — Chompret, *Les céramiques du Musée des Hospices de Lyon*, 1937, fig. 32. — Ravier, *op. cit.*, n^o 198.

36. Petits pots en étain xvii^e s. au Musée de Gadagne. — Candélabres au Musée des Hospices. — Ravier, *op. cit.*, n^o 197-200.

37. Armorial de la Généralité de Lyon, 1697, n^o 48, 52, 59, 251, 325. Ce document donne aux Grand et Petit collège, à la maison de Saint-Joseph de Lyon, et au collège de Roanne, le nom de Jésus seul ; et à la maison de Saint-Sauveur en Rue, le nom de Jésus et les trois clous.

38. Rouyer, *Le nom de Jésus employé comme type dans les documents numismatiques du XV^e s.* Bruxelles, 1897.

39. P.-A. Bonnafons, *Le chrestien charitable qui visite les pauvres...* Paris, Piquet, 1646, p. 66-71.

40. H. Barault, *Essai historique sur les écoles de Chalon-sur-Saône...*, 1872, p. 74.

41. G. Brasart, *op. cit.*, p. 175.

42. Arch. Rhône, Grand Collège (Jésuites), D 1, f^o 13 v^o ; D. 270. — Notaires, Renaud aîné, du 3 mars 1700 (construction de la Chapelle) ; Perrin, juin 1735. —

Arch. de la Ville, DD, 379, p. 19, 22, 30. — Arch. de la Charité, E 1172, p. 60-70. — *Règles des congrégations de la Sainte Vierge érigées es colleges et maisons de la C^o de Jésus : avec les statuts... de celle qui est établie à Lyon dans le Grand College sous le titre de la Visitation...* Lyon, 1687. — *Heures à l'usage de la Congrégation des Artisans du Grand-College de Lyon*, Lyon, Vialon, 1749. — Charvet, *Martellange*, Revue du Lyonnais, 1874, I, p. 42-43. — J. Godart, *Le Jansénisme à Lyon*, op. cit., p. 54. — Pouzet, *Le Passé du Lycée Ampère*, op. cit., p. 14. — Guittou, *Le bienheureux C. de la Colombière*, 1943, p. 131-132. — Brasart, op. cit., 239-241.

43. Millard, *Sceau de la Congrégation de N.-D. de l'Assomption du Collège de Lyon*, Mémoires de la Société Historique et Archéologique de Chalon-sur-Saône, 1850, p. 11. — *Catalogue du Musée de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, 1894, n° 1663. — Sur cette congrégation, cf. notamment Archives de la Ville DD 379, p. 1-5.

44. Archives Rhône. Grand Collège, Jésuites, D. 28, p. 3.

45. Armorial Général, Lyon, 1697, n° 28, 54. Sceaux, cachets et palmarès. *Armorial des Bibliophiles Lyonnais*, p. 652-654, 659-660.



26



27



29



27



30





32



33



35



